



CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT FIACRE SUR MAINE

DU LUNDI 9 MAI 2016

L'an deux mil seize, le lundi 9 mai 2016 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FIACRE-SUR-MAINE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Joël BASQUIN**, Maire.

PRÉSENTS: Joël BASQUIN, Maire, Danièle GADAIS, Nicolas DEROCHE, Adjoints, Anne BASSOMPIERRE, Frédéric BENEAT, Pascal DABIN, Anthony FRANCHETEAU, Frédéric GODET, Sophie LINSENMAIER, Jean-Pierre POIRON, Françoise RIPAUD, Patricia SERVEL.

Absents excusés : Isabelle TESSIER

Christine COINTEPAS a donné pouvoir à Anne BASSOMPIERRE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Frédéric GODET a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation du Conseil Municipal : 4/5/2016.

Nombre de Conseillers : En exercice : 14	Présents : 12	Votants : 13
--	---------------	--------------

Avant de débiter la séance du jour, il est demandé aux conseillers leur approbation pour mettre à l'ordre du jour un point supplémentaire relatif à une cession de terrain (Affaire Mainguy).

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents.

1- Adoption du Procès-verbal du CM du 21/3/2016

Le compte rendu de la séance du 21 mars 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2- Demandes de subvention sur les réserves parlementaires 2016

2-1 Travaux d'amélioration de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et la sécurité au sein des établissements publics recevant du public

Considérant les travaux d'accessibilité programmés et prévus au budget 2016 pour un montant de 65 810 €.

Il est proposé au conseil municipal de solliciter une subvention d'un montant de 5 000 € au titre de la réserve parlementaire 2016 de M. Yannick VAUGRENARD, sénateur de Loire Atlantique.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents.

2-2 Travaux de réhabilitation de la salle derrière la mairie

Considérant que dans le cadre de la mise en accessibilité des bâtiments et installations publiques, l'étude a souligné au premier étage de la mairie l'absence d'accessibilité de la salle du conseil municipal et du bureau du maire et proposé qu'il soit installé un ascenseur pour un montant estimé de 150 000 € HT.

Considérant que les conditions ne sont pas réunies pour installer ledit ascenseur ; qu'il existe derrière et à proximité de la mairie, une salle pouvant être réhabilitée en salle de conseil municipal et de vote pour répondre aux conditions d'accessibilité exigées.

Considérant la nécessité pour la commune de Saint-Fiacre sur Maine de réhabiliter cette salle en vue de favoriser l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Considérant les travaux de réhabilitation programmés pour un montant de 150 000 € HT.

Il est proposé au conseil municipal de solliciter une subvention d'un montant de 15 000 € au titre de la réserve parlementaire 2016 de M. Ronan DANTEC, sénateur de Loire Atlantique.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents.

2-3 Installation d'une structure de jeux multisports type City parc

Considérant que par délibération en date du 14 décembre 2015, le conseil municipal a approuvé le lancement de l'installation d'une structure multisports type City parc sur l'ancienne emprise d'un court de tennis situé au terrain de sports.

Considérant que les travaux estimés s'élèvent à 113 667 € HT.

Il est proposé au conseil municipal de solliciter une subvention d'un montant de 10 000 € au titre de la réserve parlementaire 2016 de Mme Sophie ERRANTE, députée de Loire Atlantique.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents.

3- Prolongation du marché avec le prestataire de la cantine scolaire

La commission communale d'attribution des marchés publics à procédure adaptée a décidé dans sa séance du 15 juin 2015 de retenir la proposition faite par l'entreprise Colibri Restauration (du Groupe Convivio), avec la variante « Légumes bio en plus », comme prestataire de la cantine scolaire. Cette information a été communiquée au conseil municipal dans sa séance du 29 juin 2015.

Le marché renouvelable 3 fois a été attribué pour une année.

La commission affaires scolaires propose de renouveler le marché pour une année supplémentaire.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents.

4- Tarification Accueil périscolaire et Cantine scolaire : Année scolaire 2016-2017

Il est exposé sur la base d'un support communiqué aux membres du conseil municipal, les propositions de la commission affaires scolaires sur les tarifications des services du périscolaire et de la cantine scolaire pour l'année scolaire 2016-2017, soit à compter du 1^{er} septembre 2016.

Ces tarifications concernent :

- Accueil Périscolaire :
 - o Tarifs de la ½ heure d'accueil périscolaire par tranche de quotient familial.
 - o Tarif du petit déjeuner au périscolaire.
- Restaurant scolaire :
 - o Tarifs du repas du restaurant scolaire par tranche de quotient familial.

- Tarifs des repas non pris (c'est-à-dire pas annulés selon les modalités fixées par le règlement intérieur).
- Tarifs des repas adultes et enseignants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer à compter du 1^{er} septembre 2016, les tarifs de la ½ heure d'accueil périscolaire par tranche de quotient familial, comme suit :

Quotient Familial	Tarifs 2015-2016	Tarifs 2016-2017
QF < 550	0,94	0,94
QF 551 à 850	1,16	1,16
QF 851 à 1100	1,25	1,25
QF 1101 à 1350	1,42	1,42
QF > 1351	1,60	1,60
Non Allocataire (1)	1,88	1,88

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de maintenir le service petit déjeuner, au même tarif que l'année passée, soit 0,86 € par petit déjeuner.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer à compter du 1^{er} septembre 2016, les tarifs du repas du restaurant scolaire par tranche de quotient familial, comme suit :

Quotient Familial	Tarifs 2015-2016	Tarifs 2016-2017
QF < 550	2,40	2,40
QF 551 à 850	3,30	3,30
QF 851 à 1100	3,43	3,43
QF 1101 à 1350	3,84	3,84
QF > 1351	3,99	3,99
Non Allocataire (1)	4,10	4,10

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer, comme l'année passée, à compter du 1^{er} septembre 2016, les mêmes tarifs que les repas soient pris ou non pris (c'est-à-dire pas annulés selon les modalités fixées par le règlement intérieur).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer à compter du 1^{er} septembre 2016, les tarifs des repas adultes et enseignants, comme suit :

	Tarifs 2015-2016	Tarifs 2016-2017
Enseignants	5,45	5,45
Adultes	6,69	6,69

5- Convention d'utilisation du minibus de la commune de Château-Thébaud

Il est exposé sur la base d'un support communiqué aux membres du conseil municipal, le projet de convention relative à l'utilisation le mercredi midi en période scolaire du minibus de la commune de Château-Thébaud par la commune de Saint-Fiacre-sur-Maine.

La présente convention a pour objet de préciser les conditions et les modalités d'utilisation du véhicule 9 places de la commune de Château-Thébaud afin d'assurer le transport des enfants de la commune de Saint-Fiacre-sur-Maine de l'école (18, rue du coteau) à l'accueil de loisirs (8, rue du prieuré), le mercredi midi en période scolaire.

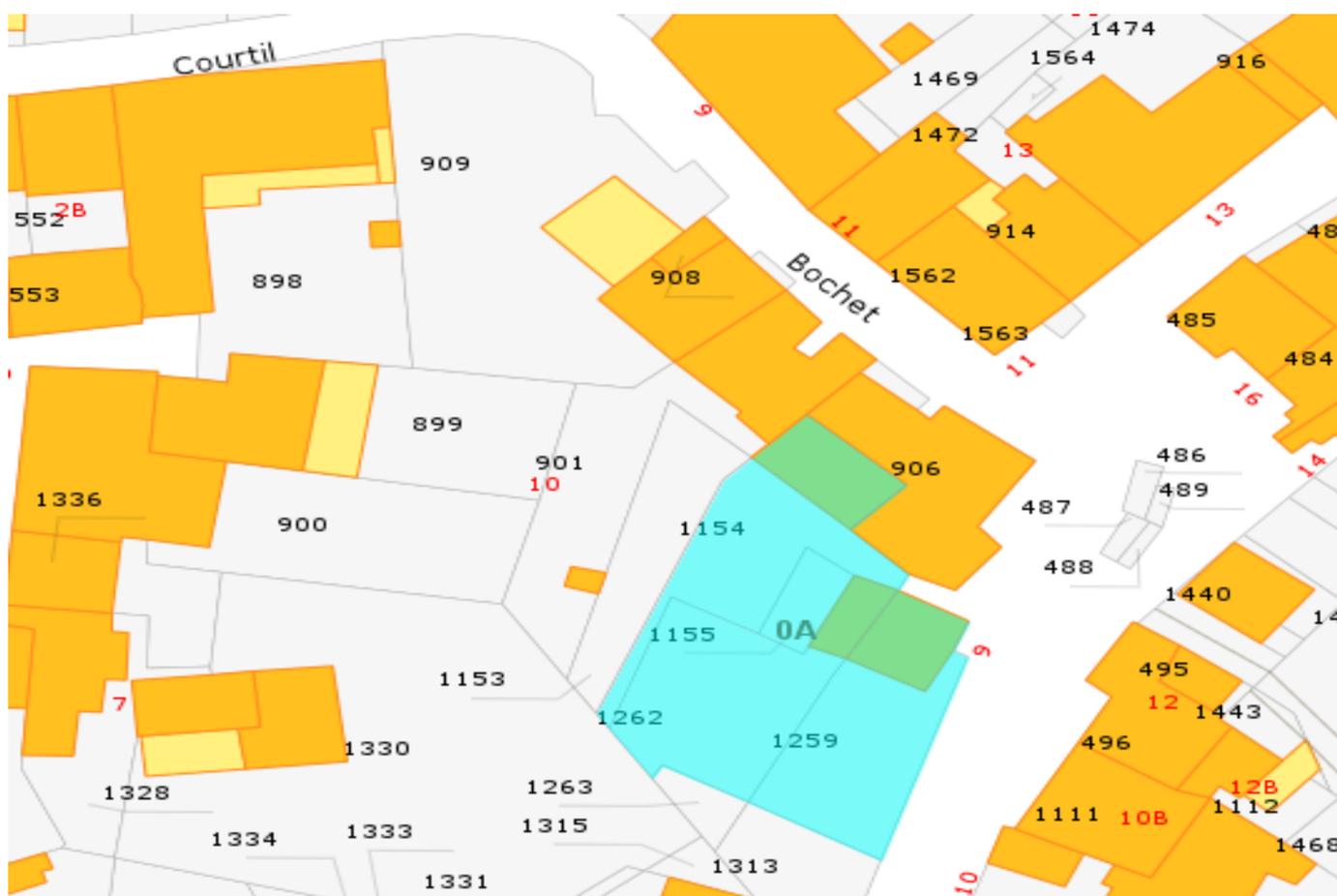
Le projet de convention est soumis à l'approbation du conseil municipal (avec un ajout à l'article 5 : « ...et pourra être résiliée à l'échéance par ... »

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents.

6- Urbanisme – DIA et Etat des dossiers en cours

Une déclaration d'intention d'aliéner est à l'ordre du jour.

↳ Parcelles A 1154, A 1155, A 1259 et A 1262 : 9 rue du port aux Ducs à la Bourchinière : 118 000 €



Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption.

L'état des dossiers d'urbanisme en cours a été communiqué à l'ensemble des membres du conseil municipal à l'appui de la convocation. Cet état n'appelle pas de remarque.

7- Acquisition de parcelles appartenant à Mme Le Marthelot

Il est présenté le document modificatif du parcellaire cadastral sis 6 rue des Rouères, document établi par le cabinet de géomètres Vinceneux et Rivière.

Il est proposé au conseil municipal :

- d'accepter comme proposé par le cabinet de géomètres le changement de limite de propriété ;
- d'acquérir les parcelles A 1593, A 1594, A 1597 et A 1603 d'une superficie réelle totale de 9 m² au prix de 10 €/m² ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes relatifs à cette acquisition.

Il est précisé que les frais de notaire sont à la charge de l'acheteur.

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité des membres présents.

8- Cession de parcelle à M. et Mme Mainguy

Il est présenté le document modificatif du parcellaire cadastral B n° 1598 sis rue des Perrières, document établi par le cabinet de géomètres Vinceneux et Rivière. La parcelle communale (section B4) intéressée par le nouveau bornage représente une surface de 18 m².

Il est proposé au conseil municipal :

- d'accepter comme proposé par le cabinet de géomètres le changement de limite de propriété de la parcelle B n° 1598 ;
- de désaffecter la partie du domaine public (section B4) ;
- de déclasser cette partie du domaine public dans le domaine privé communal ;
- d'accepter de céder cette partie du domaine privé communal au prix de 10 €/m² ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes relatifs à cette cession.

Il est précisé que les frais de bornage et de notaire seront à la charge de l'acheteur.

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité des membres présents.

9- Point sur les commissions communales

Mme Danièle GADAIS communique aux conseillers les informations suivantes :

- Concours des vins et mise en bouteille de la vigne communale : Une réunion bilan s'est tenue le 5 avril avec les organisateurs. Le comité des fêtes portera l'édition 2017 aux côtés de l'équipe existante.
- Jumelage : Un repas préparé par les membres du club de tir d'Echichens sera préparé et servi aux fiacrais le 12 novembre. Les inscriptions se feront en amont à partir du mois de septembre. En 2017, les jumelés d'Echichens viendront à Saint Fiacre pour le 40^{ème} anniversaire.
- Vie associative : Une réunion annuelle avec les associations aura lieu en juin.
- Vie économique : Une réunion s'est tenue le 20 avril avec les commerçants de Saint Fiacre pour les informer de la fermeture de la RD59 durant six semaines aux mois de juillet et août prochain. Une lettre commune, sous couvert de la commune, a été adressée au Conseil Départemental pour exprimer des demandes d'aménagements durant les travaux.
- Matinée citoyenne : A ce jour, 33 personnes sont inscrites. Les ateliers retenus suite à la réunion du 26 avril sont : nettoyage des fossés et talus, entretien des chemins communaux, désherbage des espaces fleuris, entretien quartier Perrières. Possibilité d'inscription jusqu'au 15 mai.

- Magazine municipale juillet 2016 : La campagne de collecte des articles est lancée. La date limite de remise des articles est fixée au 31 mai.

M. Nicolas DEROCHE communique aux conseillers les informations suivantes :

- Travaux d'accessibilité : La subvention demandée à la préfecture, au titre de la DETR 2016, a été accordée.
- Terrain de sports extérieur : La réflexion se poursuit ainsi que la consultation des entreprises. Le conseil départemental n'a toujours pas donné de réponse à la demande de subvention.
- Voirie communale : Les nids de poule ont été recensés sur la commune. Les travaux de réfection seront effectués dans les prochaines semaines.
- Eclairage public : Une étude est actuellement engagée avec le SYDELA pour mettre aux normes l'ensemble de l'éclairage public de la commune. Pour l'éclairage du terrain de sport, la réflexion se poursuit avec le club de football.
- Bâtiments communaux :
 - Ecole : Un devis a été signé pour la réfection de la toiture du restaurant scolaire.
 - Espace Carole Artaud : Des devis sont attendus pour la pose de store.
 - Salle des sports : Des infiltrations d'eau ont été constatées. Des devis sont en cours.
- Couverture 3G/4G sur la commune : Un rendez-vous est programmé avec Orange.

Les travaux de la commission CASEJAT pour les semaines à venir sont les suivants :

- Tarification de l'utilisation du minibus mis à disposition par Château-Thébaud.
- Réflexion sur l'augmentation de l'amplitude horaire de l'accueil du périscolaire d'1/4 d'heure le soir et sur la tarification conséquente.
- Règlement des services année scolaire 2016-2017 (Accueil périscolaire, Restaurant scolaire, Utilisation du minibus)
- Mise à jour des horaires de travail des agents communaux.

10- Point sur le projet de rapprochement des 2 communautés de communes

M. le Maire communique sur la base d'un document transmis aux conseillers le point d'avancement du projet de rapprochement des 2 communautés de communes, Sèvre, Maine et Goulaine et Vallée de Clisson.

Les points suivants sont discutés :

- La démarche
- Le territoire
- Le projet politique
- La structure et les compétences
- La gouvernance
- Les prochaines étapes

Il est rappelé que les élus des 16 communes auront à se déterminer sur ce projet le 14 juin prochain.

Une dernière réunion associant les élus des 16 communes est prévue le 25 mai 2016.

11- Points divers

M. le Maire communique aux conseillers les informations suivantes :

- Les Amis de Saint Jacques de Compostelle (Passage sur la commune le samedi 23 avril 2016) : Mise en place à venir de clous symbolisant des coquilles destinées à être scellées à Saint Fiacre, dans des lieux stratégiques à définir.
- Demande d'aide à l'investissement à la CAF pour l'installation d'un terrain de jeux multisports : Refus
- Fonds de concours : La CCSMG vient d'apprendre qu'elle va bénéficier d'une recette exceptionnelle importante suite à un redressement fiscal d'une entreprise. Le bureau de la CCSMG envisage qu'il soit affecté pour les projets communaux et au titre des fonds concours la somme de 400 000 € pour 2016 et 150 000 € pour 2017.
- Cérémonie de la citoyenneté : le vendredi 27 mai 2016 : Remise des cartes d'électeurs et de livrets citoyens aux nouveaux électeurs

M. le Maire informe les élus de l'arrivée ce jour de Laurine qui va remplacer Aurélie à l'accueil de la mairie pendant son congé de maternité.

Rappel de dates :

- Réunion publique avec les habitants : le 11 mai 2016 (avec une phase introductive sur le rapprochement des 2 CC)
- Réunion avec les viticulteurs : le 17 mai 2016
- Matinée citoyenne : le 28 mai 2016
- Couleurs de Bretagne : le 29 mai 2016
- Référendum Aéroport Notre-Dames-Des-Landes : le 26 juin 2016
- Prochain conseil municipal le lundi 14 juin 2016 à 20h00.

12- Questions orales

En l'absence de question orale, la séance est levée à 22h30.